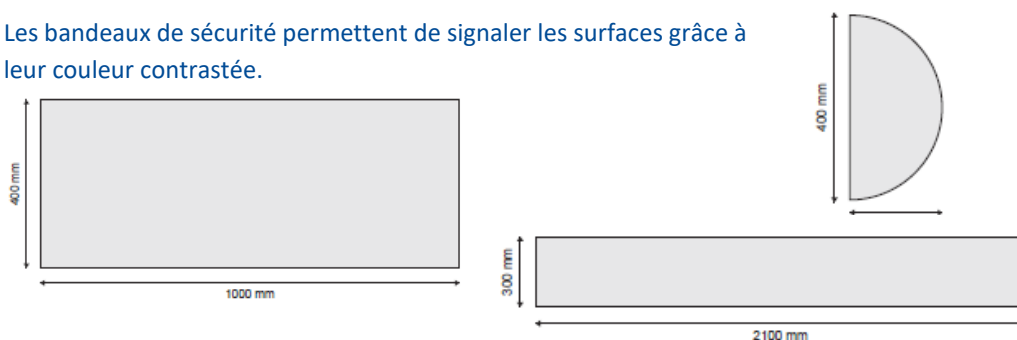


Bandeau de sécurité Marquage porte

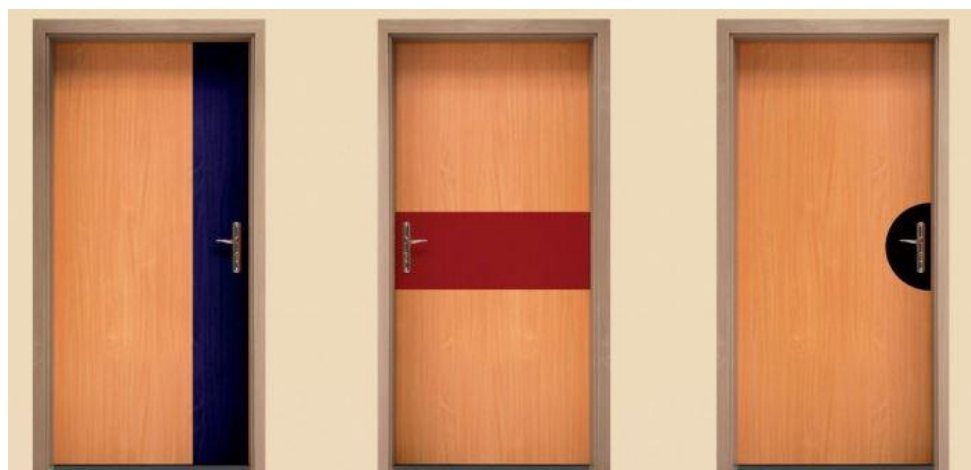
Descriptif du produit

Les bandeaux de sécurité permettent de signaler les surfaces grâce à leur couleur contrastée.



Caractéristiques techniques

Matière : Polychlorure de vinyle.



Dispositif adhésif permettant le repérage visuel d'une poignée de porte.

Demi-lune adhésive semi-rigide en polychlorure de vinyle teinté dans la masse à surface mate de 400 mm de diamètre et de 200 μ d'épaisseur.

Pouvoir adhésif : adhésivité longue durée de 10 ans par acrylique haute cohésion (9 N/25 mm).

Test C.O.V. (émission dans l'air intérieur) : A+.

Élongation : + 220%.

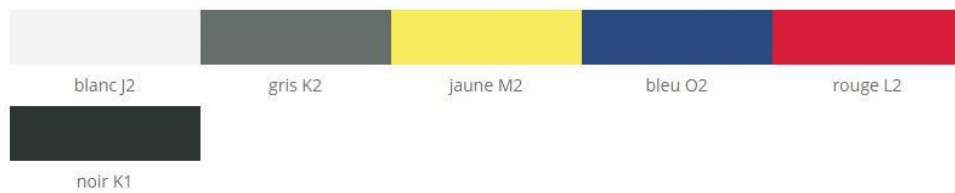
Classement au feu (norme EN 13501) : BS2d0 et CS2d0.

Produit insensible à l'humidité et activable dans le temps.

Attention :

Fixation par adhésivité sur support plan dépoussiéré et dégraissé.

Couleurs :



Normes et réglementation

Arrêté du 1er août 2006

« Les parois vitrées situées sur les cheminements ou en bordure immédiate de celui-ci doivent être repérables par des personnes de toutes taille à l'aide d'éléments visuels contrastés par rapport à l'environnement immédiat. »

Arrêté du 1er août 2006

« Les portes comportant une partie vitrée importante doivent être repérables ouvertes comme fermées à l'aide d'éléments visuels contrastés par rapport à l'environnement immédiat. »